



Charte d'individualisation de la formation

Réf : DO / 22

C'est par l'individualisation des pratiques que la « réponse formation » sera aussi adaptée que possible au contexte. Pour cela, Ecare Conseil s'engage à :

- mettre en œuvre l'ensemble des ressources et des moyens pédagogiques nécessaires au parcours de formation de l'apprenant et/ou du groupe d'apprenants.
- individualiser ses processus d'organisation des formations de manière à mettre en œuvre une démarche personnalisée de formation.

Les démarches de formation permettent ainsi de répondre aux besoins des individus qu'ils soient exprimés avant ou durant l'action de formation.

LES OBJECTIFS DE L'INDIVIDUALISATION

- Atteindre l'objectif fixé.
- Adapter les parcours d'apprentissage selon les besoins et les objectifs.
- Proposer un contexte de formation (outils, contenu, mode d'apprentissage, calendrier...) adapté au niveau, aux besoins, aux préférences du(des) apprenant(s).
- Permettre aux participants d'exprimer leur individualité et que celle-ci soit considérée.

LES APPROCHES

1 – L'ingénierie de formation adaptée

- La définition d'un projet de formation adapté au contexte.
- La détermination de la (des) action(s) de formation adaptée(s) et des modalités de mise en œuvre.
- Le choix des modalités d'évaluation.
- L'évaluation préalable des acquis (si nécessaire).

2 – La flexibilité des systèmes d'apprentissage/formation

Rendre les parcours de formation individualisables c'est admettre que :

- La durée totale peut être variable d'un contexte à l'autre.
- Sur un parcours prédéfini, toute composante n'est pas nécessaire.
- L'ordre des composantes peut varier.
- Il est possible de modifier/supprimer les différentes composantes.
- De nouvelles composantes non prévues au départ peuvent être créées.

3 – La position/le rôle du formateur

Le formateur développe une forme de « Tutorat ». Il n'est pas celui qui déroule un programme de formation mais, est celui qui se positionne comme personne ressource, concepteur d'outils pédagogiques, apporteur de références documentaires.

LES OUTILS DE L'INDIVIDUALISATION

- La conception des parcours de formation sous forme modulaire.
- La personnalisation des méthodes/ateliers pédagogiques.
- Le suivi à distance.
- L'adaptation aux modalités de financement.
- L'adaptation aux savoirs et besoins de l'apprenant.
- ...